

### BULLETIN MUNICIPAL D'ALBIEZ-MONTROND

#### L'édito du Maire



Bonjour chère Albienches et Albiens,

C'est avec plaisir que je vous présente notre nouveau bulletin municipal. Ce dernier sera essentiellement disponible sur notre site internet www.albiez-montrond.fr. Nous recherchons encore des bénévoles pour intégrer notre groupe de rédaction. N'hésitez pas à nous rejoindre pour enrichir son contenu.

C'est dans un contexte particulier que s'inscrit notre première édition. Pour cette raison, elle sera entièrement dédiée aux transferts de compétence concernant Albiez Tourisme et Albiez Domaine Skiable. Vous découvrirez les raisons de ces transferts et les pistes pour améliorer la situation.

Je remercie l'ensemble des membres du conseil municipal qui prennent leurs responsabilités pour garantir l'avenir de notre territoire. Vos élus, mesurant l'ampleur des tâches à accomplir, ont quitté le débat politique pour mettre tous les efforts du côté de l'intérêt général.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaitez une bonne lecture de notre nouveau rendez-vous d'information.

Bien cordialement, Jean DIDIER

### Sommaire

Fragilité d'Albiez Domaine Skiable	page 2
Une commune aux finances limitées	
Nouvelle organisation des services	
<b>C</b>	
Vers l'assainissement de ses finances publiques	page 4

#### Pour accueillir vos enfants de 3 mois à 12 ans

Du 24 décembre 2017 au 06 avril 2018

Halte-Garderie « Le Chat Perché » 3 mois- 6 ans

Du dimanche au vendredi de 9000 à 17030

Salle d'activités: toboggan, Cabane des touches à tout, espace bébé, salles de repos, jeux d'éveil, danses, Chant, Espace extérieur aménagé et sécurisé, Doudouski.

Accueil de Loisirs « Le Petit Montagnard » 4 à 12 ans

Du lundi au vendredi de 9000 à 17030

Grotte d'escalade, mur à grimper, coin repas, jeux de société, bricolages, art, ateliers cuisine, dessin, théâtre, Chasses aux trésors, jeux de neige.

Tarif selon quotient familial (6-12 ans), Psu (- de 6 ans ) sur justificatifs, Repas fournis UNIQUEMENT pour l<mark>es enfant</mark>s de moins de 3 ans

Place Opinel-ALBIEZ MONTROND 04 79 59 39 33 enfance@albiez-montrond.fr
Inscription sur place, par mail ou par téléphone.

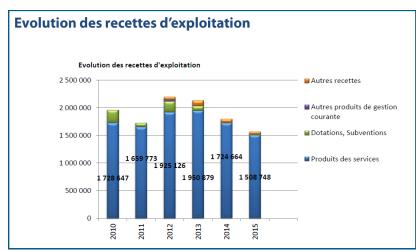




## BULLETIN MUNICIPAL D'ALBIEZ-MONTROND

### Fragilité d'Albiez Domaine Skiable

En 2013 la commune crée la structure d'Albiez Tourisme. Cet Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) a fusionné les remontées mécaniques gérées par la commune en régie et l'office de tourisme géré par une association dans le but, notamment, de faire des économies de gestion et mutualiser les compétences.



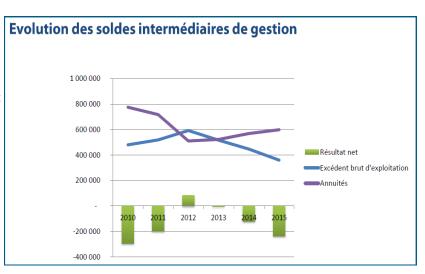
La régie avait 2,62 millions d'euros de budget annuel moyen entre 2010 et 2013. L'essentiel des recettes provenait des ventes de forfaits et prestations pour 1,79 millions d'euros (87%) et de contributions communales 266.000 euros (10%). Lors de la création de l'EPIC, cette subvention n'a pas pu être maintenue pour respecter les règles du marché concurrentiel prévues par la loi.

Pour faire face à la situation, entre 2014 et 2016 des économies de gestion ont été effectuées à l'exemple des charges de personnel (-27%). Le budget des remontées méca-

niques, avec une annualité de la dette de plus de 500.000 euros, engagé avant fin 2014, se voit limité dans sa capacité à assurer une gestion comptable saine.

La gestion d'un domaine skiable est une chose complexe. L'essence d'un EPIC est de faire porter les choix stratégiques sur un comité (CODIR) composé d'élus et de socio-professionnels. Si ce collège garantit une représentativité de tous les acteurs de notre station, il est parfois difficile pour lui d'être en phase avec une réalité économique du métier de remontées mécaniques comme la stratégie commerciale ou son mode d'exploitation.

Les 3 précédents hivers ont été avares en neige. Le chiffre d'affaires a été significativement impacté pour tomber à 1,30 mil-



lions d'euros en 2017, soit -32% par rapport à 2013. Pour faire face à cette situation, Albiez Tourisme doit trouver des solutions pour respecter ses engagements et pérenniser l'avenir de l'outil économique du village.



# BULLETIN MUNICIPAL D'ALBIEZ-MONTROND

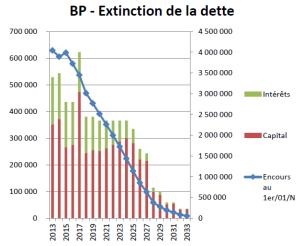
### Une commune aux finances limitées

En 2017, l'EPIC a été placé en redressement judiciaire suite à une erreur du tribunal. Ce redressement a été levé depuis. Le CODIR, pour respecter le principe d'annualité, à cesser le report de charges. Cela a entrainé l'adoption d'un budget déficitaire et donc un contrôle de la chambre régionale des comptes (CRC). Dans son avis, elle énonce que la commune d'ALBIEZ-MONTROND est l'autorité de tutelle de l'EPIC. De ce fait, il est de son ressort de venir garantir les engagements financiers de ce dernier.

Par sa vocation touristique, la commune doit faire un net effort sur les services en lien avec ce secteur. Malgré des économies sur ses dépenses d'exploitation entre 2014 et 2016 (17% et 8,7%) la commune a gardé des annualités de dette de 500.000 euros par an (hors budget annexes). Cet endettement est dû à une importante politique d'investissement mené en 2013 et 2014 avec la nouvelle station d'épuration et son réseau, la garderie, l'école, la place OPINEL...

Conscient que les finances de la commune et de l'EPIC sont au plus bas, la municipalité a sollicité l'assistance du département. Celui-ci s'est montré solidaire avec l'aide de Monsieur Michel BOUVARD, vice-président départemental et ancien Sénateur. L'objectif est de redresser les finances publiques en préservant l'activité économique de notre station-village.

#### La situation d'endettement



### Nouvelle organisation des services

Une loi de réorganisation territoriale est venue imposer les transferts de la compétence touristique vers l'intercommunalité (3CMA) transférant par là-même les dotations et à terme la fiscalité. Des solutions de maintien de l'office ont été étudiées, cependant à la vue des surcoûts de ce maintien cumulés avec l'état des finances actuelles, les élus ont préféré effectuer le transfert imposé par le principe de la loi NOTRE se positionnant comme acteur du transfert. Cette décision a permis une avance dans la promotion d'ALBIEZ-MONTROND au sein de la 3CMA et une garantie pour le personnel d'être repris dans son intégralité.



Pour sauver les remontées mécaniques, le choix a été fait de réintégrer l'activité dans une régie intéressée communale. Le département vient assister la commune en direct et avec ses filiales. Savoie Stations Domaines Skiables (SSDS), dirigé par Pascal VIE, devient le régisseur des remontées mécaniques. L'objectif étant d'apporter une professionnalisation de gestion avec son expertise connue sur d'autres domaines skiables (Valmenier ou Portes du Mont-Blanc) pour permettre une diminution des charges d'exploitation et une optimisation des recettes.

La commune réintègre et assure la gestion du cinéma, de l'animation et de la navette. Ses choix stratégiques ont permis à la station d'ouvrir cette saison dans les meilleures conditions possibles avec le peu de temps imparti et une situation financière délicate.



# BULLETIN MUNICIPAL D'ALBIEZ-MONTROND

### Vers l'assainissement de ses finances publiques

La commune ne disposant pas de l'expertise suffisante, elle s'est tournée vers le département pour l'aider à avoir les bons reflexes. Notamment avec un accompagnement de l'ASADAC, le département proposera un plan de retour à l'équilibre financier (PREF) aux élus. Ce PREF a pour objectif de donner des gages à la CRC pour un assainissement des finances publiques locales. A défaut, sur avis de CRC, la collectivité pourrait être mise sous tutelle. Une tutelle peut obliger notamment la fermeture de service non obligatoire comme les remontées mécaniques, la garderie, animation, cinéma ou transport avec une forte hausse immédiate des impôts.

La démarche commence par un audit de la situation pour aboutir à un PREF. Puis ce dernier proposera une hausse de la fiscalité progressive et un étalement des engagements financiers de la commune. L'objectif est de retrouver une situation économiquement saine en 2023, soit sur 5 ans. Cette solution qui vous est présenté ici, permettra de conserver l'emploi dans notre village en 2018 et pour l'avenir.



La commune avec ses partenaires a réussi à préparer ce plan pour sauver notre station-village. Ce résultat a demandé beaucoup d'effort aux élus départementaux et communaux. Cependant, socio-professionnels, habitants, personnel communal et des remontées mécanique, ensemble, nous devons œuvrer dans le même sens pour mener à bien ce plan pour l'avenir d'ALBIEZ- MONTROND.

